

## Employeurs du secteur de l'animation socio-éducative

Le **FIAF** apporte son soutien au secteur de l'animation et finance à 100% la formation **BPJEPS Animateur loisirs tous publics.\***

**Développer les compétences de vos animateurs !**

\* Pour les salariés du secteur privé



Devenir animateur socio-éducatif diplômé

Diriger un centre de vacances ou de loisirs

Mettre en place des projets d'animation

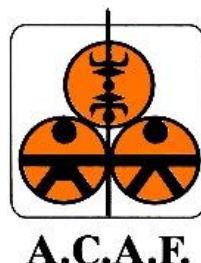
Formation de 595 heures en centre sur Nouméa  
du 28 septembre 2020 au 17 décembre 2021

Dossier de candidature à déposer à l'ACAF avant le 31 juillet 2020

### Conditions d'accès au financement du FIAF :

- Salarié du secteur privé (association ou entreprise) formé sur son temps de travail
- L'entreprise employeuse doit être à jour de ses cotisations CAFAT
- Satisfaire aux conditions d'accès au BPJEPS et aux tests d'entrée organisés par l'ACAF

Coût de la formation pour un parcours complet hors places FIAF : 1 250 000 CFP



Plus d'informations :

ACAF - Association calédonienne  
pour l'animation et la formation

Tél. : 28 15 05

Site Internet : [www.acaf.nc](http://www.acaf.nc)

Email : [acaf@acaf.nc](mailto:acaf@acaf.nc)